

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 11 décembre 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 5 décembre 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absentes excusées (ayant donné pouvoir) : Mme Karine BOPPE (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX)

Absents excusés : M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT, Mme Delphine BERNADAT

N° 14-7-6

**Affaires juridiques**

Défense des intérêts de la ville de Bondues  
dans l'instance n°99 14 02 3049  
devant le Tribunal de Grande Instance de Lille

Rapport de M. le Maire,

La SARL Boucherie Charcuterie DELOBEL a contesté le congé qui lui a été notifié en vue de la libération du local commercial qu'elle occupe sis à Bondues 8 rue du Bosquiel.

Il importe donc d'autoriser Monsieur le Maire à défendre les intérêts de la ville dans cette affaire conformément au code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29.

Cela étant exposé, nous invitons le conseil municipal :

- autoriser Monsieur le Maire à ester en défense dans la requête n°99 14 02 3049 introduite devant le Tribunal de Grande Instance de Lille,
- de désigner Maître Julia PLANTY avocat, EY Société d'Avocats à Lille 14 rue du Vieux Faubourg, pour représenter la commune dans cette instance.

Travaux Préparatoires  
CG du 02 décembre 2014

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus  
ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme  
Le Maire

